

MASTER - Droit de la propriété intellectuelle

Droit de la propriété intellectuelle et commerce international

Pré-requis obligatoires

Seuls les étudiants ayant validé un M1 mention « Droit privé », « Droit des affaires », « Droit de la propriété intellectuelle » (ou équivalent) peuvent être admis dans ce parcours. Les candidats doivent avoir validé durant leur cursus les matières ci-dessous énumérées (ou équivalentes) :

- droit des obligations (actes et faits juridiques),
- droit des biens,
- droit de la propriété intellectuelle,
- contrats spéciaux,
- droit pénal,
- droit commercial,
- procédure civile
- procédure pénale.

Ils doivent également justifier d'une bonne connaissance de la langue anglaise.

Les étudiants étrangers ressortissants ou non de l'Union européenne doivent remplir des conditions équivalentes à celles énumérées ci-dessus. Il peut être dérogé aux matières requises pour les étudiants justifiant d'une pratique dans le domaine du Droit de la propriété intellectuelle. Une bonne connaissance du français est exigée des étudiants étrangers, qui peut être justifiée par tout moyen.

Langue du parcours	Français
ECTS	60 ECTS
Volume horaire	
TP : 0h	TD : 0h
CI : 0h	CM : 374h
Formation initiale	Oui
Formation continue	Non
Apprentissage	Non
Contrat de professionnalisation	Non
Stage : (durée en semaines)	8

Objectifs du parcours

Le parcours droit de la propriété intellectuelle et du commerce international a pour objectif de former des spécialistes chargés de la valorisation et de la commercialisation des produits et des services incorporant les droits de propriété intellectuelle au plan régional, national, de l'Union européenne, européen et international. Le but est d'apporter aux étudiants la formation théorique et pratique afin qu'ils acquièrent la maîtrise des connaissances nécessaires :

- à l'acquisition des titres de propriété intellectuelle
- à l'exploitation des droits de propriété intellectuelle
- à la commercialisation des produits et des services incorporant les droits de propriété intellectuelle
- au droit de la distribution
- au droit de la concurrence (français et de l'Union européenne)

Les étudiants trouveront des débouchés dans :

- la grande distribution,
- les réseaux de distribution et de franchise,
- les professions libérales spécialisées dans ces domaines (avocats, conseils en propriété industrielle),
- les services juridiques (propriété industrielle, contrats, commerce international) de l'industrie et du commerce.

Cette spécialisation permettra donc aux étudiants de devenir :

- des mandataires auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI), l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), ainsi que les mandataires des offices étrangers ou internationaux
- des juristes d'entreprises spécialisés dans toutes les techniques de valorisation et de commercialisation, par la distribution sous toutes ses formes des produits et services qui incorporent les droits de propriété intellectuelle aux plans national et international,
- des juristes chargés de l'évaluation, de la mise en valeur et de la protection du patrimoine immatériel des entreprises,
- des magistrats spécialisés en droit de la propriété intellectuelle,
- des Conseils en propriété industrielle spécialité "marques, dessins et modèles",
- des avocats bénéficiant d'une qualification spécifique en droit de la propriété intellectuelle ou en droit commercial, des affaires et de la concurrence,
- des fonctionnaires des offices nationaux, européens, ou internationaux.

Compétences à acquérir

A l'issue de leur formation, les étudiants sauront:

- appliquer les règles de fond et de forme nécessaires à l'acquisition et à la protection des droits de propriété intellectuelle,
- négocier et rédiger des contrats de distribution incorporant des droits de propriété intellectuelle en tenant compte des enjeux économiques,
- assurer la sécurité, la défense et la promotion des intérêts des acteurs des réseaux de distribution,

- assurer la défense des droits de propriété intellectuelle et la sauvegarde des réseaux de distribution nationaux, européens et internationaux.

Poursuite d'études

A l'issue de leur formation, les étudiants pourront faire le choix de poursuivre leurs études en France, dans le cadre d'un diplôme d'État portant sur une matière connexe à la propriété intellectuelle et pour laquelle ils souhaitent se spécialiser.

Ils pourront, également, poursuivre leurs études à l'étranger afin d'acquérir la maîtrise de langues étrangères et accroître leurs compétences, notamment, dans un centre partenaire du CEIPI.

Les étudiants ayant rédigé un mémoire de recherche lors de cette formation en Master sont à même de justifier d'une aptitude à la recherche et de pouvoir s'inscrire selon la procédure dérogatoire en vigueur à l'ED 101 de l'université de Strasbourg pour poursuivre des travaux de recherche débouchant sur un doctorat.

Codes ROME

- K1903 - Défense et conseil juridique
- K1902 - Collaboration juridique
- K1904 - Magistrature

Modalités pédagogiques

Cours traditionnels, cours sous forme des travaux dirigés (travail en amont et discussion en classe), exposés, séminaires, conférences, tables rondes.

Stage et projet tutoré

Un stage d'une durée de deux mois permet aux étudiants en formation initiale, à l'issue de leur formation suivie dans le cadre de ce master, de découvrir les professions exigeant la maîtrise du droit de la propriété industrielle. Ce stage doit être effectué avant le 30 septembre de l'année suivant celle de l'entrée en formation.

Contact

Yann Basire : yann.basire@ceipi.edu

Master 2 - Droit de la propriété intellectuelle et commerce international

Semestre 3 - Master 2 - Droit de la propriété intellectuelle et commerce international

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 1 - Droit international de la propriété intellectuelle	6 ECTS	40 h					
L'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce							
Les conventions internationales en droit des brevets							
Le traité de coopération en matière de brevets							
Le système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels							
Le système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques							
Les noms de domaine et autres signes distinctifs							
La convention de Berne et autres conventions internationales portant sur le droit d'auteur							
Les conventions internationales portant sur les droits voisins							
UE 2 - Acquisition et Protection des droits de propriété intellectuelle	21 ECTS	150 h					
Droit d'auteur							
Droits voisins							
Brevets d'invention							
Dessins et modèles industriels							
Les marques							
Les autres signes distinctifs							
Effets des droits de propriété intellectuelle							
Contentieux des droits de propriété intellectuelle							
UE 3 - Langues vivantes	3 ECTS	14 h					

Semestre 4 - Master 2 - Droit de la propriété intellectuelle et commerce international

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 4 - Les opérations juridiques portant sur des droits de propriété intellectuelle	12 ECTS	75 h					
Cession des droits de propriété intellectuelle							
Licence de droits de propriété intellectuelle							
Transferts de techniques							
Droit de la publicité							
Droit des réseaux							
Contrat de distribution exclusive							
Achats exclusifs							
Distribution sélective							
Contrats de franchise, franchise principale et franchise internationale							
Financement des réseaux							
Comptabilité							
Fiscalité							
UE 5 - Le droit des échanges internationaux	12 ECTS	75 h					
Droit français de la concurrence							
Droit de l'Union Européenne de la concurrence							
Pratiques restrictives							
Pratiques anticoncurrentielles							
Législation anti-trust							
Droit du commerce international							
Commerce électronique							
Contrats internationaux							
Droit des échanges							
Échanges et réglementations des produits							
UE 6 - Stage et mémoire de recherche	6 ECTS	20 h					
Stage							
Mémoire de recherche							